

CERTIFICAT D'INSCRIPTION  
AU REGISTRE DES COMMISSIONNAIRES DE TRANSPORT

(Article 2 du décret n° 90-200 du 05.03.1990 modifié)

Région : ALSACE

déjà délivré à : DIEDA SOLUTIONS TRANSPORTS

13 RUE TANNMUHLÉ  
67310 ROMANSWILLER

N° SIREN : 791032394

Personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de

commissionnaire de transport : DIEDA YVES

À STRASBOURG

Le 21/03/2013

Cachet du Service

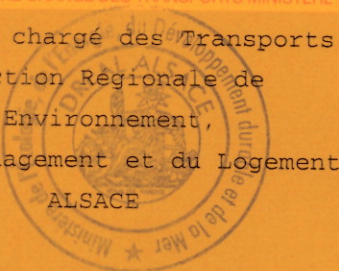
Le Préfet de région

Ministère chargé des Transports  
Direction Régionale de  
l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

ALSACE

La Secrétaire Administrative des S.D.

Élisabeth KLEIN



Selon la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les personnes auprès desquelles sont recueillis ces renseignements sont informées du caractère obligatoire des réponses et de l'existence d'un droit d'accès et de rectification qui pourra s'exercer auprès des directions régionales de l'équipement. Les destinataires de ces renseignements sont le directeur chargé des transports, les préfets de région, la division informatique du Centre d'études techniques de Bordeaux et les membres des corps d'inspection.